

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Numismatische Gesellschaft
<b>Band:</b>	23-27 (1973-1977)
<b>Heft:</b>	94
<b>Artikel:</b>	Grand bronze inédit d'une émission méconnue de Julien à Cyzique
<b>Autor:</b>	Gricourt, Jean
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-171041">https://doi.org/10.5169/seals-171041</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Antioche et Alexandrie sont à peu près également représentées, comme en P et S; il en était déjà de même dans un trésor publié par Milne<sup>6</sup>, à cela près que chacun de ces deux ateliers représentait le quart du trésor (alors qu'il faut ici ajouter Constantinople, Nicomédie et Cyzique aux deux ateliers précités pour aboutir approximativement à 50 %).

Nous avions, à l'époque<sup>7</sup>, émis des doutes sur la provenance de ce trésor (I) publié par Milne, sauf au cas où un afflux de monnaies frappées hors d'Egypte aurait dû compenser une fermeture de l'atelier d'Alexandrie. Or voici des chiffres pour le trésor I et pour notre troisième trésor (SZ):

	I	SZ
Antioche	1611	44 (soit 36 fois moins que de I)
Nicomédie	539	13 (soit 41 fois moins que de I)
Cyzique	845	25 (soit 33 fois moins que de I)
Constantinople	698	11 (soit 63 fois moins que de I)

Les rapports pour les trois premiers ateliers sont de même ordre et si la proportion de monnaies frappées à Constantinople semble trop forte en I, celle des monnaies frappées dans des ateliers plus éloignés est plus forte en SZ, si bien que ce dernier trésor, enfoui quelques années avant le trésor I, ou, au plus tard, au même moment, contient encore un vieux fond de pièces venues de loin à un moment où Alexandrie ne frappait plus. Il est donc possible que I et SZ aient même provenance et que la faiblesse, momentanée, de la proportion de monnaies d'Alexandrie dans ce genre de trésor soit due à la fermeture évoquée plus haut<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> Cf. Schweizer Münzblätter 9, H. 33, avril 1959, p. 14 et 16.

<sup>7</sup> O. c., p. 15 et n. 9.

<sup>8</sup> Profitons de l'occasion pour signaler que le trésor B publié dans les «Schweizer Münzblätter», avril 1959, p. 14 et 16; juillet 1959, p. 40 à 43, doit être le même que celui qui est mentionné dans le RIC VI, p. 687 (en *addendum* à la p. XV) avec Armant comme origine.

## GRAND BRONZE INEDIT D'UNE EMISSION MECONNUE DE JULIEN A CYZIQUE

Jean Gricourt

La réforme du monnayage de bronze sous Julien est datée par les rarissimes solidi d'Antioche célébrant sur leurs deux faces le quatrième consulat de l'empereur au 1er janvier 363. C'est avec eux qu'apparaît la forme de titulature qui seule figure (avec césure variable) sur les espèces nouvelles<sup>1</sup>. Observons tout de suite que, Julien étant tué le 26 juin 363, la réforme ne dura qu'environ six mois, abstraction fait de prolongements très relatifs sous ses successeurs immédiats.

Dans la pratique, elle se traduit par trois mesures principales d'un ordre d'importance économique assurément très inégal, mais il ne s'agit d'examiner ici que des aspects directement saisissables au bénéfice d'une recherche chronologique qui ne saurait les classer a priori selon les mêmes critères d'intérêt:

<sup>1</sup> R. A. G. Carson et J. P. C. Kent, Late Roman Bronze Coinage (Part II), Londres, 1960, p. 42 (cité LRBC ci-après). Déjà, par d'autres moyens, G. Elmer, Die Kupfergeldreform unter Julianus Philosophus, dans Num. Zeitschrift, 70, 1937, p. 30.

La création de deux pièces, l'une de grand (aes 1: *maiorina?*), l'autre de petit module (aes 3: *centenionalis?*), dont je n'ai pas à discuter les rapports de cours existant entre elles<sup>2</sup> non plus qu'avec les diverses dénominations du monnayage d'or et d'argent ou avec le numéraire frappé antérieurement.

La réduction du nombre des officines dans la plupart des ateliers, parfois considérable: de 11 et 15 respectivement à 4 à Constantinople et Antioche! Cette diminution a perduré dans certains centres. Dans quelques autres (les deux cités ci-dessus et Cyzique), elle n'a pas dépassé le règne de Jovien. Par ci par là, il s'est opéré par la suite de petits remaniements – la décadence générale du 5e siècle étant laissée en dehors de ces considérations. Mais, nulle part, les chiffres pléthoriques de l'époque constantinienne n'ont été retrouvés: Constantinople plafonnera à 7, Antioche à 10 officines sous Valentinien Ier.

Une nouvelle présentation des différents d'ateliers. Je reviendrai en détail sur cette circonstance qui ne devrait avoir que valeur anecdotique, mais offre en fait le plus grand intérêt pour une mise en ordre chronologique.

Ce fut une réforme sincère et véritable, si l'on me permet d'utiliser une formule juridique actuelle. Quoiqu'elle n'ait que peu duré, ses produits nous sont parvenus en grand nombre. Le fait que la grande pièce soit fort appréciée des collectionneurs fausse peut-être un peu les estimations numériques. Il semble en tout cas qu'elle se rencontre aussi souvent que la petite, et c'est effectivement 502 qu'Elmer avait pu en recenser contre 508 aes 3<sup>3</sup> – nombres qui pourraient être considérablement augmentés. On en voudrait pouvoir dire autant de l'aes 1 que Jovien (dans 4 ateliers seulement, tous orientaux) puis Valentinien (dans 6 orientaux et 3 occidentaux) continuent à frapper quelque temps<sup>4</sup>, mais plutôt symboliquement en quelque sorte – le cas de Procope (qui ne pouvait qu'imiter son parent et inspirateur) doit être dissocié, son monnayage ayant certainement été au maximum retiré de la circulation et refondu.

Si la frappe du bronze réformé n'a duré que peu de temps sous Julien, elle n'en a pas moins donné lieu à des très nombreuses émissions. Tous les ateliers en comptent plusieurs<sup>5</sup>: on va jusqu'à en dénombrer 7 à Siscia! L'ensemble des 13 ateliers à l'œuvre en révèle 44 si l'on regroupe les données éparses dans le LRBC. La même opération effectuée à partir des relevés publiés par G. Elmer quelque vingt ans plus tôt en fournit exactement le même nombre. Concordance combien trompeuse! Si l'on compare le détail, on s'aperçoit que 28 séries seulement sont communes aux deux répertoires. 32 types de différents, si j'ai bien compté, ne figurent que sur un seul relevé à la fois! Ou, si l'on préfère, le LRBC amène 16 émissions qui avaient échappé à la perspicacité du savant autrichien. Dans le même temps, il en refuse autant dont ce dernier affirmait l'existence. Précisons bien que le plus souvent il ne s'agit pas de rectifications de lectures qui créeraient

<sup>2</sup> G. Elmer, *Verzeichnis der römischen Reichsprägungen von Augustus bis Anastasius*, Vienne, 1933, p. 27, avait d'abord proposé respectivement le  $1/36$  (9,09 g) et le  $1/108$  (3,03 g) de livre, soit un rapport 3 : 1. Ayant par la suite pesé plus de 500 exemplaires de chaque espèce, il a, art. cité, p. 31, envisagé pour le grand bronze le  $1/39$  de livre (8,39 g) sans plus essayer de chiffrer son rapport au petit. Je ne vois pas de difficulté à ce que celui-ci ait quand même été, fiduciairement, de 3 : 1. Mais toutes ces questions seraient à reprendre sur de nouveaux frais et avec pesée des aes 1 de Jovien et de Valentinien.

<sup>3</sup> Ibid. En fait, les chiffres sont un peu plus élevés (mais non précisés: à compter), ceux-ci représentant les pièces qu'il a pu peser.

<sup>4</sup> Il ne s'en trouve déjà plus pour Gratien élevé à l'Empire en 367.

<sup>5</sup> On sait que Trèves seul n'a pas participé à la réforme (et que l'aes 1 fait défaut à Rome et Alexandrie).

en quelque sorte des doubles emplois: le nombre des émissions attribuées à chaque atelier va même jusqu'à varier d'un recueil à l'autre pour 11 d'entre les 13!

Manifestement, le LRBC s'est montré trop sévère à l'égard du travail d'Elmer. Certes, celui-ci ne fournit aucune illustration, mais il révèle ses sources en nombre très suffisant et elles demeurent contrôlables, sauf d'aller parfois à des collections dispersées sans avoir laissé de traces iconographiques<sup>6</sup>. Mais, en ce sens, on ne peut vraiment pas dire que les auteurs du précieux répertoire britannique aient fait mieux que l'élève de K. Pink, très certainement en raison des mêmes pénibles impératifs économiques. D'autre part, ici comme souvent, Elmer fait un large usage du «Belegstück fehlt bisher. Existenz vorausgesetzt» qui lui a parfois été reproché. Supputer en vertu de quelque analogie l'existence de telle titulature, telle effigie ou tel revers pour tel empereur dans telle officine à une époque donnée présentera toujours un caractère aventureux, encore que nombre de ces reconstructions se soient avérées exactes à l'usage. Mais ici Elmer bâtissait sur un terrain beaucoup plus solide: faut-il donc que toutes les officines d'un atelier aient fourni des témoins d'un différent pour pouvoir affirmer l'existence de celui-ci?

Au vrai, nous nous trouvons ici au cœur d'une période qui a encore beaucoup à nous apprendre en numismatique – en gros de la réforme monétaire de Constant et Constance à l'avènement de Valentinien Ier, et singulièrement à partir de l'élection de Gallus au césarat. Pour Julien en particulier, auguste aussi bien que césar, très nombreux sont les compléments à apporter aux dépouillements précédemment établis. La nécessaire brièveté des émissions de la réforme, toutes concentrées sur six mois environ, explique fort bien dans le cas présent les nombreuses raretés et lacunes.

Veut-on une contre-épreuve? L'ensemble constitué d'un exemplaire de chaque officine pour les 44 émissions recensées par le LRBC fournit une collection de 162 monnaies, abstraction faite de quelques variantes de césure des droits qui l'accroiraient encore. On trouve de la même façon 155 pièces différentes pour le répertoire d'Elmer. Ajouter ce qui a été relevé par l'un à l'exclusion de l'autre amènerait l'ensemble à un total supérieur à 200. N'ayant collationné qu'un peu plus de 1000 pièces – Elmer; nous ne connaissons pas le nombre des dépouillements réalisés par le LRBC mais on peut l'estimer comparable – comment un répertoire pourrait-il approcher de l'exhaustivité? Alors que telles émissions plus abondantes ou favorisées par le hasard d'une thésaurisation fournissent à elles seules une part considérable du matériel examiné: c'est ainsi que telle émission de grands bronzes d'Arles (2 officines) amène 48 exemplaires au recueil d'Elmer, que telle autre de petits bronzes de Rome (4 officines) ou de Sirmium (2 officines) l'alimente de 98 ou de 80 respectivement. Ajoutons que c'est seulement depuis quelques années que le matériel oriental se révèle à nous en masse importante et peut être enfin véritablement étudié. Celui offert par les anciennes collections et plus encore les musées est toujours en très grande majorité de source occidentale.

Remarquons encore que si beaucoup de différents sont communs aux aes 1 et 3, un certain nombre n'apparaissent qu'avec l'une des dénominations. Faut-il conclure à autant d'émissions séparées de l'une ou l'autre espèce? Il est probable que certains des manques constatés sur nos tableaux ne sont pas dûs à autre chose qu'à une connaissance insuffisante d'un matériel épargillé à l'extrême – la pièce qui fait l'objet de cette note en fournira au moins un exemple. Il est vrai que, dans le

<sup>6</sup> Rappelons (Elmer, art. cité, p. 33) que les suites sans références renferment toujours au moins un exemplaire-témoin visible au Cabinet de Vienne et qu'aux archives de celui-ci est déposé le manuscrit de l'auteur avec toutes les références non imprimées par défaut de place.

même temps que des vides se combleront, quelques nouvelles marques apparaîtront sans doute encore en exemplaires isolés qui reposeront des problèmes similaires ...

Nous pouvons enfin examiner quels changements la réforme de Julien le Philosophe est venue apporter au système de différenciation des signatures d'ateliers, sujet qui ne semble pas avoir jamais été abordé pour lui-même.

La modification affecte 11 ateliers et se traduit toujours par un allongement du différent. Sirmium (SIRM) et Alexandrie (ALE) voient seuls demeurer inchangée la forme d'abréviation de leur nom. C'est certainement qu'elle était jugée assez longue, assez claire. Parmi les autres noms, ceux qui se présentaient justement sous une forme déjà assez longue ou/et assez claire ne connaissent guère de changement. Ce n'est qu'après être demeuré durant quatre émissions SIS comme par le passé que Siscia sera SISC pour les trois autres. AN (Antioche) passe à ANT et SMANT, TS ou SMTS (Thessalonique) à TES. Les ambigu CON (Arles) et CONS (Constantinople) – bien souvent confondus de nos jours encore sur les catalogues – passent respectivement à CONST et CONSP. Seules les formes d'abréviation très courtes et surtout peu nettes connaîtront un changement vraiment sensible, même Lyon qui ne demandait pas tant peut-être que de passer de LG à LVGD. AQ (Aquilée), parfois pris aujourd'hui pour RQ (Rome, 4e officine) et réciproquement, devient AQVIL. R (Rome) bénéficiera d'un développement spectaculaire: VRB. ROM. En dehors de la Ville éternelle, les transformations les plus notables affectent Héraclée (SMH), Nicomédie (SMN) et Cyzique (SMK) qui se distingueront au moyen des formules HERACL, NIK et CVZICEN (ou CVZICENA Elmer)<sup>7</sup>.

L'impression qui se dégage est d'une amélioration considérable des possibilités d'identification. Aucune difficulté pour classer le bronze réformé de l'empereur philosophe! A l'inverse, quel chercheur, quel collectionneur ne s'est pas usé les yeux à essayer de distinguer les différents sur le monnayage antérieur et surtout postérieur, plus spécialement quand l'hésitation porte sur les SMK et surtout SMH et SMN? Et ce pas seulement avec des pièces de mauvaise conservation! Que la volonté de différenciation se soit plus particulièrement appliquée à ces trois ateliers me paraît tout à fait symptomatique. Mais Julien n'a pas pris ces mesures avec des sentiments de numismate ou d'historien. Force étant de lui trouver tout de même un motif, je n'en vois pas de meilleur qu'un désir de contrôle aisément assuré, une volonté de mettre chacun en face de ses responsabilités. Il n'est pas facile d'envisager l'exaltation d'un patriotisme local à propos d'un monnayage uniformisé que seuls pourraient différencier des degrés de qualité d'exécution ou d'aloï – et ce serait de toute façon revenir à la première suggestion.

Ajoutons brièvement qu'à partir des nouveaux différents comme bases, les signatures des émissions successives se sont développées selon le système habituel de la complication (plus ou moins) progressive par adjonction des traditionnels points, palmes, étoiles, couronnes, massues, etc., uniques ou redoublés, et la combinaison éventuelle de ces symboles. Ceci n'est pas sans amener parfois quelque hésitation dans l'établissement des suites, ce dont nous n'avons heureusement pas à nous occuper ici. En reprenant une bonne partie de ces marques<sup>8</sup>, mais généralement comme il se doit à l'échelon élémentaire, Jovien n'apporte pas à ce classement

<sup>7</sup> Ajoutons pour être complet que CONST avait déjà été employé par Constantin puis ses fils jusqu'à la chute de Constantin II. TES l'avait été à l'époque de la réforme de Constant et Constance. SISC brièvement lors de la création du follis. ANT, apparu à la même époque, était demeuré en service continuellement presque jusqu'à la fin du règne de Constantin et avait même connu quelques résurgences par la suite.

<sup>8</sup> La plupart, de toute façon, ne dépasseront pas son règne, Valentinien reprenant l'ancien système de distinction presque sans changements.

toute l'aide qu'on aurait pu attendre de sa brusque intrusion dans le processus en cours.

Mention spéciale pour les trois ateliers orientaux dont on avait apprécié les nouvelles signatures quelque peu voyantes: le quatrième atelier à changement tapageur, Rome, excepté peut-être comme on le verra, ceux-ci, et ceux-ci uniquement, connaîtront une ou deux contractions donnant HERACL (et HERAC sous Jovien), CVZIC et CVZ, le déjà très bref NIK demeurant inchangé. Que s'est-il passé? Le phénomène évoque la démarche d'un nouvel empereur déployant d'abord toute sa titulature pour l'abréger peu à peu quand il s'est suffisamment fait connaître au peuple. Il ne saurait être question de quelque chose de ce genre, ces grandes cités n'ayant certainement pas éprouvé le soudain besoin de se présenter. Je crois tout simplement qu'à l'usage la formule est apparue trop encombrante, même à l'exergue d'un grand bronze. Et il y avait encore à envisager l'adjonction aux deux extrémités d'éléments distinctifs d'émissions ultérieures. Le mieux devient facilement l'ennemi du bien. Tous les amateurs ont déjà pu constater, s'il est facile de reconnaître tout ou partie de VRB.ROM. à l'exergue d'un aes 3 romain de Julien ou de Jovien, combien il est plus malaisé de distinguer l'initiale d'officine qui vient à la suite. Ce qui me confirme dans l'opinion avancée, c'est que, pour distinguer une émission de l'atelier d'Héraclée, il a fallu ajouter un point, en son milieu, *sous* le différent insuffisamment raccourci<sup>9</sup>, fait unique non seulement chez Julien mais apparemment dans tout le monnayage de l'empire romain. Dans le même sens, on peut remarquer encore que, dans ce même atelier d'Héraclée, la complication progressive des différents s'est opérée uniquement au moyen précisément de points, et non de symboles plus encombrants, palmes, couronnes, etc., comme presque partout ailleurs – à Cyzique, les raccourcissements mentionnés ci-dessus ont suffi à la différenciation.

Qu'en était-il dans le même temps de Rome, quatrième atelier à avoir connu une enflure remarquable de son différent? Le fait que Jovien ait frappé des aes 3 avec le différent VRB. ROM. laisserait penser qu'il ne fit qu'y recueillir la signature de la dernière émission de Julien, peut-être interrompue par la disparition de celui-ci. Mais il y renonça bientôt au profit d'un simple ROMA., beaucoup plus commode (mais que Valentinien abandonnera aussitôt pour revenir à l'ancien R). C'est apparemment ainsi que le LRBC voit les choses<sup>10</sup>. En fait, Elmer connaît déjà pour Julien, avec la même marque simplifiée, une émission daes 3 dont on ne voit pas trop pourquoi le LRBC a refusé de la prendre en considération, le savant viennois ne relevant pas moins de 11 exemplaires lui appartenant<sup>11</sup>.

Je n'ai pas à trancher. Quoi qu'il en soit, il est des plus intéressants de constater que les seules initiatives de Jovien en matière de différents monétaires vont toutes dans ce même sens du rétrécissement: LVGD réduit à LVG, Rome peut-être comme on vient de le voir, Héraclée évoqué un peu plus haut et Cyzique pour qui il reprend l'ancien type SMK – on ne connaît aucun bronze de lui frappé à Nicomédie. Peut-être ces allégements avaient-ils été décidés dans les hôtels monétaires en tout ou en partie avant sa venue au pouvoir. Ils s'imposaient en tout cas et la clarté qu'on a considérée comme le principal but recherché demeurait tout à fait respectée.

<sup>9</sup> LRBC, p. 83, n° 1910 = Elmer, art. cité, p. 38, n°s 85–86.

<sup>10</sup> P. 61, n°s 695 (Julien) et 696–697 (Jovien).

<sup>11</sup> Répartis dans toutes les officines et avec bon nombre de références à l'appui: art. cité, p. 35, n°s 29–32.

Il est utile enfin de signaler que, dans plusieurs ateliers, la réforme avait débuté avec des différents de type ancien. Selon le LRBC, Arles, Siscia et Nicomédie sont dans ce cas – avec naturellement Sirmium et Alexandrie qui n'en connaîtront pas d'autres. Il est bon de remarquer que l'étude d'Elmer notait aussi cette circonstance pour Héraclée et Constantinople.

Ainsi armés, nous pouvons maintenant présenter l'aes 1 inédit qui a motivé ces développements. Rencontré sur le marché parisien, sa provenance ne m'est pas connue pour le reste.

D N FL CL IVLI-ANVS P F AVG. Buste diadémé de perles à droite, cuirassé et drapé.

R/ SECVRITAS REIPVB \_\_\_\_\_. Taureau debout à droite sous deux étoiles.  
SMKB

Module: 27 à 28 mm. Poids: 9,76 g. Axe (horaire) des coins: 1.

Le LRBC relève trois émissions pour Julien auguste à Cyzique, la première d'aes 1 seulement, les deux autres de bronzes des deux modules. La dernière lettre étant le chiffre de la première officine choisie comme modèle – omis dans les



descriptions ci-dessus où l'on n'a voulu retenir que les éléments radicaux des signatures –, on a ainsi successivement les différents de type CVZICENA, CVZICA et CVZA<sup>12</sup>. Elmer connaissait les mêmes émissions dans le même ordre et avec la même composition<sup>13</sup>, si ce n'est qu'il lisait pour la première CVZICENAA. Inconvénient des trop longs différents qu'on a dénoncé plus haut, ou émission différente qui manquerait au LRBC avec réciprocité pour la première de ce répertoire<sup>14</sup>? Mais le spécialiste viennois proposait une autre émission, d'aes 3 seuls, avec notre signature SMKA<sup>15</sup>, que le LRBC n'a pas cru bon d'entériner. Il en signalait un exemplaire (moitié de pièce plus précisément) de la seconde officine révélé par la trouvaille de Viminacium et deux de la troisième dont il a donné les poids, l'un au moins figurant dans les collections du Cabinet de Vienne<sup>16</sup>. Il n'avait rencontré aucun témoin de la première officine. On peut penser qu'il s'en découvrira quelque jour, et de même des aes 1 issus des première et troisième. Elmer en tout cas a eu

<sup>12</sup> LRBC, p. 97, nos 2508, 2509–2510 et 2511–2512 respectivement.

<sup>13</sup> Art. cité, p. 39 et s., nos 111–113, 114–119 et 120–125 respectivement.

<sup>14</sup> A noter que O. Voetter, Die Münzen der römischen Kaiser ... von Diocletianus bis Romulus. Katalog der ... Sammlung ... Gerin, Vienne, 1921, p. 146, no 6, avait déjà signalé le différent décrit par Elmer, avec toutefois une de ces trop nombreuses erreurs qui déparent l'ouvrage: les indications portées en marge laisseraient entendre que P. Gerin possédait un exemplaire de chaque officine alors que le corps du texte montre bien qu'il ne s'agissait que d'un représentant de la seconde.

<sup>15</sup> Loc. cit., nos 126–128.

<sup>16</sup> V. supra n. 6.

parfaitement raison de restituer l'émission à partir des éléments incomplets qu'il détenait – et c'est pourquoi dans le titre de cette note j'ai parlé d'émission méconnue plutôt qu'inconnue.

Plus épineux est le problème de l'attribution chronologique de ces frappes rares. Elmer, qui connaissait l'utilisation passagère par Julien de différents traditionnels à Arles, Siscia, Héraclée, Constantinople et Nicomédie, localisait ceux-ci au début de la réforme. Il les considérait donc comme hérités de Constance, ce qu'a fait à son tour le LRBC pour les trois centres où il accepte ces différents classiques. Par contre, Elmer place ses aes 3 SMK en fin de règne, manifestement influencé par la réapparition de cette marque chez Jovien. Pourtant, comme elle appartient déjà à Constance et ses prédécesseurs, ce sont deux pôles également valables a priori qui s'offrent à notre choix. Personnellement, à la différence du disciple de Pink, je pencherais plutôt pour le plus ancien. L'attribution à Julien du retour à l'emploi d'un différent traditionnel me paraît assez contraire à l'esprit de sa réforme des signatures tel que j'ai cru pouvoir le définir plus haut, encore que l'utilisation du type de formule par un seul atelier n'eût guère risqué de prêter à confusion. Remarquons d'ailleurs que, du point de vue où s'est placé Elmer, il eût été aussi logique de sa part de reporter le SMN de Nicomédie également à la fin du règne. Aucun bronze de Jovien n'étant connu dans cet atelier où la marque traditionnelle se retrouvera (comme le plupart) dès le début du gouvernement de Valentinien Ier, le retour au mode ancien pourrait aussi bien y avoir été le fait de Julien<sup>17</sup>! Si servile qu'ait été en la matière l'attitude de Jovien par rapport à son prédécesseur, il semble qu'on puisse tout de même lui laisser le bénéfice d'une initiative aussi minime que le retour à la signature habituelle de Cyzique, une réduction partielle d'un différent, celui de Lyon, rappelons-le, lui étant attribuable jusqu'à preuve du contraire<sup>18</sup>. Corollairement, pourquoi ne pas placer le SMK au début de la réforme julianienne s'il faut le faire pour le SMH et sans doute pour le SMN – l'argument a silentio de l'absence de bronze de Jovien dans cet atelier pouvant au moins aussi facilement être utilisé en ce sens et l'ayant été même par Elmer? Nous avons vu suffisamment que tout porte à associer les trois ateliers en ce qui concerne cet aspect de la politique monétaire de l'empereur philosophe.

## SELTENE SCHWEIZER KLEINMÜNZEN II

Edwin Tobler

Seit meinem letzten Beitrag über seltene Kleinmünzen im Mai 1970 (SM 20, 61–70), sind wieder einige Gepräge zum Vorschein gekommen, die bis dahin unediert waren. Das Sammeln von Kleinmünzen hat nach wie vor seinen Reiz behalten. Immer wieder erlebt man Überraschungen. Mit etwas Geduld und Ausdauer ist es auch heute noch möglich, allerlei kleinere Raritäten zu entdecken.

Nachfolgend möchten wir eine Reihe solcher Münzen kurz beschreiben und dazu auch wieder einige Seltenheiten beifügen, die wohl nicht unbekannt, aber unseres Wissens noch nie in photographischer Wiedergabe veröffentlicht wurden. Münz-

<sup>17</sup> D'ailleurs, si Jovien n'a pas émis de bronze à Nicomédie pour une raison qui nous échappe, on connaît tout de même de lui des solidi et des siliques portant le SMN.

<sup>18</sup> Qui consisterait à en retrouver un jour un pré-témoignage chez Julien!